

George Stansfield est nommé Directeur des Ressources Humaines du Groupe AXA, fonction qui vient s'ajouter à sa responsabilité actuelle de Directeur Juridique du Groupe. Il devient également membre du Comité exécutif d'AXA.

En charge pendant deux ans de la Direction du leadership et des talents, puis nommée récemment Directeur des Ressources Humaines du Groupe, Shu Khoo a décidé de retourner en Asie.

« Je tiens à remercier Shu pour sa contribution à l'ambitieux programme RH du Groupe. Le travail qu'elle a accompli a énormément apporté à toute l'équipe de direction et continuera à porter ses fruits auprès de l'ensemble des collaborateurs. Shu est une personne de talent et elle va évidemment nous manquer. Je lui souhaite le meilleur pour tous ses projets futurs » a déclaré Henri de Castries, Président-Directeur général d'AXA.

A partir du 1^{er} novembre 2010, George Stansfield ajoute à ses fonctions actuelles de Directeur Juridique du Groupe celles de Directeur des Ressources Humaines. Il devient par ailleurs membre du Comité exécutif.

« En tant que Directeur Juridique, George a beaucoup apporté à AXA et a conduit avec succès le développement des équipes juridiques à travers le Groupe ces 7 dernières années. Il a non seulement une excellente connaissance de l'entreprise mais également des compétences managériales hors pair qui, combinées à son éthique personnelle et ses valeurs professionnelles, me donnent entière confiance en sa capacité à relever ce nouveau défi. Il mènera cette nouvelle mission, j'en suis certain, avec l'engagement et la passion dont il a fait preuve ces dernières années » a commenté Henri de Castries.

A partir du 1^{er} novembre 2010, le Comité exécutif d'AXA comprendra 19 membres. La composition du Comité est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.axa.com/fr/gouvernance/structure/dg/>

Biographie

George Stansfield (50 ans) est Directeur Juridique du Groupe AXA depuis 2004, en charge du juridique et de la déontologie. Avant de rejoindre le département juridique du Groupe en 1996, George a exercé 11 ans en tant que juriste en droit des sociétés dans le département juridique d'AXA Equitable, spécialisé en fusions et acquisitions impliquant les institutions financières, la réglementation de titres financiers et le droit des sociétés en général.

George Stansfield a été diplômé en 1985 de l'Université de droit de Georgetown. Il est également titulaire d'un diplôme d'histoire obtenu en 1982 au Trinity College. Admis au barreau de New York et avocat depuis 1986, il a par ailleurs passé un an à Meiji Life à Tokyo, dans le cadre d'un programme d'échange managérial.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 216.000 collaborateurs au service de 96 millions de clients dans 57 pays. Au 1er semestre 2010, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 49,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 2,1 milliards d'euros. Au 30 juin 2010, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1.089 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, les American Depositary Shares (ADS) d'AXA sont négociées sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.axa.com

Relations investisseurs AXA :

Mattieu Rouot : +33.1.40.75.46.85
Gilbert Chahine : +33.1.40.75.56.07
Sylvie Gleises : +33.1.40.75.49.05
Thomas Hude : +33.1.40.75.97.24

Relations presse AXA :

Emmanuel Touzeau : +33.1.40.75.46.74
Armelle Vercken : +33.1.40.75.46.42
Sara Gori : +33.1.40.75.48.17
Guillaume Borie : +33.1.40.75.49.98
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51

Actionnaires individuels AXA : +33.1.40.75.48.43

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques, identifiés ou non, et des incertitudes et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer au rapport annuel d'AXA (Formulaire 20-F) et au Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. Nous attirons plus particulièrement votre attention sur la section du Rapport Annuel intitulée « Avertissements ». AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.